

Province de Québec
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville dûment convoquée et tenue le lundi 17 décembre 2018 à 19 h 10.

Sous la présidence de la mairesse, madame Gisèle Dicaire et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues, de la greffière, madame Judith Saint-Louis et du trésorier, monsieur Sébastien Racette, étaient présents et formant quorum les conseillers et conseillères suivants : monsieur Bernard Malo, madame Marie-Claude Déziel, madame Lisiane Monette, Monsieur Raymond St-Aubin, madame Julie Moreau et monsieur Maxime Bélanger.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2019 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour les années 2019, 2020 et 2021.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse, Gisèle Dicaire, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

6640-12-2018

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par madame Marie-Claude Déziel et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Pour donner suite à l'invitation de la présidente, madame Gisèle Dicaire, le trésorier et la directrice générale, monsieur Sébastien Racette et madame Julie Forgues, procèdent à la présentation du budget 2019 et du plan triennal d'immobilisations 2019 - 2020 - 2021 à l'aide de la projection de documents explicatifs à l'écran géant de la salle. Ces documents seront accessibles par la suite pour consultation sur le site Internet municipal.

6641-12-2018

3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON.

ATTENDU la publication de l'avis annonçant la tenue de la présente séance dans l'édition du mercredi 14 novembre 2018 du journal Accès, Le Journal des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU l'étude des prévisions budgétaires 2019 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Julie Moreau, APPUYÉ par madame Marie-Claude Déziel et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2019 au montant au montant de 7 671 655 \$ pour la proximité et de 8 478 504 \$ pour le budget total (proximité et agglomération) soient et sont adoptées et que les taxes, compensations et quotes-parts calculées en conséquence soient prévues au règlement # 134-2019 à être adopté.

QUE ces prévisions budgétaires 2019 soient transmises à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, dans les soixante (60) jours de leur adoption conformément aux modalités et prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

6642-12-2018

4. ETUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021.

ATTENDU l'étude du programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 déposé par le trésorier, monsieur Sébastien Racette suivant les recommandations du conseil et en application des prescriptions de la Loi en cette matière ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Malo, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 au montant de 9 753 705 \$ soit et est adopté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019, 2020 ET 2021.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

6643-12-2018

Étant 20 h 34, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Raymond St-Aubin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté de lever l'assemblée.

(signé)

Madame Gisèle Dicaire
Mairesse

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière